



BADMINTON - BASKET BALL - ESCALADE - FOOTBALL  
JUDO - TENNIS - TENNIS DE TABLE - VOLLEY BALL

ASSOCIATION AGRÉE FONDÉE EN 1935

SIRET : 428 139 711 00017

NAF : 9312Z

SIÈGE SOCIAL ET CORRESPONDANCE :

CPS 10 - 21 RUE DE NANCY - 75010 PARIS

Site Internet & Contacts : [www.cps10.fr](http://www.cps10.fr)

## Réunion du bureau CPS 10

**Date :** le 8 juillet 2015 à 12h30

**Lieu :** Comité de Paris FSGT, 41 avenue de Flandre / PARIS

### Deux points sont à l'ordre du jour :

- L'embauche de Yann sur le poste d'animateur sportif CPS 10 ;
- Le bilan des 80 ans du club.

### Présents :

- Julien BIEGANSKI
- Jean-Marc BRANCHET
- Gabrielle CHELKOVSKI
- Rémi DOUCET
- Michel FUCHS

### Absent :

- Hugo JACQUIN

### Invité :

- Thomas OLSEN

Compte rendu rédigé par Julien.

En préambule, Michel nous informe que les premiers contrats pour l'occupation des salles 2015-2016 arrivent petit à petit. Par exemple, le badminton conserve ses créneaux au gymnase de la Goutte d'Or le jeudi soir.

## 1/ Le poste d'animateur sportif – L'embauche de Yann Rosembert

Pour faire le point sur ce dossier, Thomas Olsen est invité à participer à la réunion de bureau en sa qualité d'animateur des sections jeunes depuis plusieurs années et ayant accompagné Yann Rosembert ces derniers mois. Michel rappelle que Yann travaille pour le CPS 10 depuis deux ans (apprentissage comme animateur sportif).

Yann arrivant à la fin de son apprentissage, le CPS 10 a fait un dossier de type emploi-tremplin à la Région Ile-de-France. Cette sollicitation s'est révélée positive puisque le club est éligible à cette convention et à ce financement de 15 000 € par an pendant trois années. Plusieurs critères comme l'âge du candidat sont à prendre en compte pour le financement du poste.

Cette opportunité peut donc permettre au club de financer le poste d'un animateur sportif estimé à environ 30 000 € par an par Michel : pour rappel Yann a perçu cette saison 934 € par mois (soit environ 11 000 € par an), avec la subvention de la Région, le club ne devrait rajouter que 4 000 € par an pour avoir un animateur à 35h par semaine.

A cet effet, deux entretiens ont eu lieu courant juin entre Michel, Thomas Olsen et Yann pour faire le bilan des deux années de collaboration au club et sur ce qu'il pouvait être fait à l'avenir dans la perspective de la pérennisation de l'emploi d'animateur sportif.

Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none"><li>- Animation de certaines sections</li><li>- Connaissance accrue du club et de son fonctionnement</li><li>- Le succès de la section football (bons échanges avec les parents, animation, etc.)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Administratif</li><li>- Besoin de plus d'implication sur les événements du club (journée des 80 ans à Marie Paradis par exemple)</li><li>- Manque de prises d'initiative pour le développement du club.</li></ul>

Suite au premier entretien, un projet sportif avec des objectifs et cibles a été demandé à Yann pour qu'il montre son implication et sa volonté de faire vivre le CPS 10. Yann a répondu à cette demande et a donc proposé des projets futurs pour le club pour les différents publics (jeunes, adultes et séniors), un projet administratif, des objectifs à court et long terme et une première ébauche de planning hebdomadaire.

Il est rappelé que certaines formations pourront être proposées à Yann pour qu'il s'améliore sur certains sports qu'il ne maîtrise pas forcément.

Michel demande donc de voter sur l'embauche de Yann sur le poste d'animateur sportif. Rappelons qu'une période d'essai de 3 mois sera proposée à Yann et ses missions seront définies et affinées pour le début de saison 2015-2016.

### **Vote : Oui à l'embauche de Yann à l'unanimité**

Michel indique qu'il soumettra une proposition de contrat au bureau avec un salaire calqué

sur des grilles d'animateurs FSGT (grille indiciaire avec un point revalorisé tous les deux ans).

Michel propose également que plusieurs personnes du bureau suivent régulièrement Yann la saison prochaine en tant que « référents » : Thomas O, Julien et Michel sont volontaires.

Enfin, les sections sont invitées à réfléchir durant l'été sur les besoins qu'elles auront par rapport à Yann sur l'animation de créneaux jeunes.

## 2/ Le bilan des 80 ans du CPS 10

Michel invite chaque membre du bureau à donner son avis sur la semaine des 80 ans du CPS 10 (journées portes ouvertes, réception en Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement, présentation du film, journée à Marie Paradis).

	<b>Points positifs</b>	<b>Points négatifs</b>
<b>Gabrielle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avis positif général sur la réception en Mairie, sur le travail fait sur la vidéo et sur la journée sportive à Marie Paradis.</li> </ul>	
<b>Rémi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Idem, principalement sur la journée à Marie Paradis. Volonté de faire plusieurs journées de ce type l'année prochaine.</li> <li>- Belle implication de la section badminton.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de perspectives dans le discours le vendredi en Mairie. Michel précise que cet aspect était réservé à la vidéo.</li> </ul>
<b>Julien</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avis très positif général.</li> <li>- Julien tient à féliciter la section tennis de table qui a joué le jeu le vendredi en Mairie du 10<sup>e</sup> et le samedi lors de la journée à Marie Paradis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Point négatif sur les journées portes ouvertes qui n'ont pas accueilli beaucoup de monde (avis partagé par Gabrielle et Rémi).</li> </ul>
<b>Thomas O</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Très content pour le développement futur de l'intersection au CPS 10.</li> </ul>	
<b>Jean-Marc</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Très positif sur la journée du samedi avec un flux continu d'adhérents et un pic d'activité en début</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'implication de la section escalade (pour rappel, ce n'est qu'une section loisirs, pas de</li> </ul>

	d'après-midi.	compétiteurs)
<b>Michel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail positif sur la vidéo du CPS 10 (Michel remercie l'implication de Thomas Proment sur ce sujet) et sur l'expo de Danny Leder.</li> <li>- Michel note la belle implication de la Mairie avec la présence du Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement Rémi Féraud dans la vidéo mais également le samedi à Marie Paradis avec l'adjoint aux sports du 10<sup>e</sup>.</li> <li>- Présence des jeunes lors du discours le vendredi (Michel précise qu'avec plus de temps de préparation, cela aurait pu être mieux).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avis mitigé sur la réception en Mairie : plus de monde aurait pu venir.</li> <li>- Certains anciens n'ont pas été invités.</li> </ul>

### 3/ Divers

Jean-Marc précise que l'assemblée générale de l'escalade aura lieu le 17 juillet prochain. Un projet pédagogique sur l'intégration des jeunes à la section est en cours. Si un BE est engagé par l'escalade, Yann pourrait l'accompagner dans ses futures missions.

Rémi précise qu'un nouveau bureau a été élu au badminton.

Michel souhaite quelques mises à jour sur le site Internet : trailer, vidéo, page des 80 ans, créneaux d'été ... Un mail sera envoyé à tous les adhérents dans les prochains jours en intégrant également le travail réalisé par Danny Leder sur l'exposition. Julien s'en occupera en l'absence de Michel cet été.

Clôture de la séance à 14h.